Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212901128-20261028-CCAS_2026_09-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Commune de LANILDUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 28 octobre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de LANILDUT, sous la présidence de Monsieur Jean-Noël BRIANT.

Date de la convocation :
16 octobre 2026

Nombre de membres :
- En exercice : 15
- Présents : 10
- Votants : 12

Présents : Jean-Noël BRIANT, Gwenaëlle PASTOL, Jean-Luc JEGOU, Isabelle LAOT, Valérie MALLET, Hélène NICOL, Elisabeth SIMPSON, Virginie TOQUIN, Christine ABARNOU, Christian ROLLAND

Absents ayant donné pouvoir : Thierry GALES a donné pouvoir à Gwenaëlle PASTOL, Mallorie JACQ a donné pouvoir à Isabelle LAOT

Absents : Marine LE GOFF, Solenne CAP, Jacques HAMON

Secrétaire de séance : Jean-Luc JEGOU

Délibération 2026-09 :
Approbation du procès-verbal de la séance du 9 juin 2026

Monsieur le président soumet à l'examen du Conseil d'administration le procès-verbal de la séance du 9 juin 2026 et invite les membres de l'assemblée à formuler leurs observations éventuelles sur ce document.

Aucune autre observation n'étant formulée, Monsieur le président soumet le document à l'approbation des membres du CCAS.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 9 juin 2026.

Le Président,